REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

GTO

Grands Travaux de l'Orge

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

1 PRESENTATION DE LA SOCIÉTÉ 2
1.1 Fiche d'identité 2
1.2 Chiffre d'affaire 3
CHIFFRE D'AFFAIRE GLOBAL : 3
CHIFFRE D'AFFAIRE SPECIFIQUE AUX TRAVAUX DE VOIRIE : 3
CHIFFRE D'AFFAIRE SPECIFIQUE AUX TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT : 3
CHIFFRE D'AFFAIRE SPECIFIQUE AUX TRAVAUX D'EAU POTABLE : 3
1.3 Principales réalisations – Nos baux et Accords-cadres 4
PRINCIPALES REALISATIONS : ANNEE 2020 - 21 4
PRINCIPALES REALISATIONS : ANNEE 2019 6
PRINCIPALES REALISATIONS : ANNEE 2018 8
PRINCIPALES REALISATIONS : ANNEE 2017 9
PRINCIPALES REALISATIONS : ANNEE 2016 10
NOS BAUX : 12
NOS ACCORDS-CADRES : 13
MARCHES PRIVES : 14
2 PERSONNEL ET MATERIEL 15
2.1 Organigramme 2022 et Effectif de l'entreprise des 3 dernières années 15
2.2 Les moyens humains généraux 16
2.3 Les moyens en personnel pour les interventions d'urgence 16
2.4 Liste du personnel et ses qualifications 17
2.5 Liste des salariés étrangers 18
2.6 Plan de formation du personnel 20
2.7 Insertion professionnelle 21
2.8 Les moyens matériels 21
3 QUALIFICATIONS ET ATTESTATIONS PROFESIONNELLES 22
3.1 Carte professionnelle FNTP 22
3.2 Certificat Qualibat, Traitement de l'amiante 23
4 CAPACITES FINANCIERES 24
4.1 Bilan des trois dernières années : 24
5 ATTESTATIONS SOCIALES ET FISCALES 67
5.1 Assurance Responsabilité civile 67
5.2 Assurance décennale 69
5.3 Assurance amiante 73
5.4 Attestations sur l'honneur 75
5.5 Kbis 77
5.6 Attestation de congés payés CNETP 79
5.7 Attestation URSSAF 80
5.8 Attestation PROBTP 82
5.9 Attestation de régularité fiscale 83

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

1 PRESENTATION DE LA SOCIÉTÉ

1.1 FICHE D'IDENTITE

RAISON SOCIALE :	GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE
SIGLE :	G.T.O
FORME JURIDIQUE :	S.A.S
CAPITAL SOCIAL :	500 000 euros

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :	16 avenue Condorcet – BP 10020 91241 SAINT MICHEL SUR ORGE CEDEX
TELEPHONE :	01.69.25.10.10
FAX :	01.69.25.49.39
COURRIEL :	gto@gto-tp.fr

N° SIRET :	394 868 277 00028
CODE APE :	4221Z
N° INSEE :	M7802 508039 7
N° D'INSCRIPTION AU REGISTRE DU COMMERCE :	EVRY B394868277
N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE :	FR 06 394868277

DATE DE CREATION :	02 mai 1994
PRESIDENT :	Jean-Louis RAT
EFFECTIFS :	44 salariés

NOMBRE D'ETABLISSEMENTS SECONDAIRES :	0
APPARTENANCE A UN GROUPE :	Non

ACTIVITES PRINCIPALES	Voirie Réseaux Divers
	Assainissement
	Eau Potable

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

1.2 CHIFFRE D'AFFAIRE

CHIFFRE D'AFFAIRE GLOBAL :

Avril 2018 / Mars 2019	11 224 144 euros
Avril 2019 / Mars 2020	12 559 015 euros
Avril 2020 / Mars 2021	12 278 038 euros

CHIFFRE D'AFFAIRE SPECIFIQUE AUX TRAVAUX DE VOIRIE :

Avril 2018 / Mars 2019	5 551 806 euros
Avril 2019 / Mars 2020	6 259 310 euros
Avril 2020 / Mars 2021	5 582 758 euros

CHIFFRE D'AFFAIRE SPECIFIQUE AUX TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT :

Avril 2018 / Mars 2019	3 940 861 euros
Avril 2019 / Mars 2020	3 621 507 euros
Avril 2020 / Mars 2021	2 621 909 euros

CHIFFRE D'AFFAIRE SPECIFIQUE AUX TRAVAUX D'EAU POTABLE :

Avril 2018 / Mars 2019	1 731 477 euros
Avril 2019 / Mars 2020	2 678 198 euros
Avril 2020 / Mars 2021	4 073 371 euros

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

1.3 PRINCIPALES REALISATIONS – NOS BAUX ET ACCORDS-CADRES

PRINCIPALES REALISATIONS : ANNEE 2020 - 21

Nature des travaux	Adresse	Maitre d'ouvrage	Date	Montant HT du marché
Travaux pour la sécurisation en eau potable des communes du Sud Est de l'Essonne – 1ere tranche – Phase 1A : Interconnexion entre la ferté-Alais et le réservoir de « La Forêt » à Vaures sur Essonne – Lot 2	Guigneville sur Essonne et D'Huison Longueville	SIARCE	Août 2019 – Mars 2021	2 623 834 €
Réaménagement de la gare routière et de ses abords	Route d'Arpajon à Breuillet	Cœur d'Essonne Agglomération	Juillet 2019 – Avril 2021	862 229 €
Création vanne Ø500 AEP	Chemin du Breuil à Varennes Jarcy	SUEZ EAU FRANCE	Juin 2020 – Juillet 2020	81 191 €
Renouvellement canalisation AEP PEHD Ø63	Chemin des Roches à Linas	SUEZ EAU France	Décembre 2019 – Septembre 2020	116 002 €
Renouvellement de canalisation d'eaux usées	Clos de l'Etang à Saint Vrain	SIARCE	Décembre 2019 – Septembre 2020	175 477 €
Dévoiement réseaux EU/EP et fibre	Ecole Pablo Picasso à Saint Michel sur Orge	Ville de Saint Michel sur Orge	Juillet 2020 – Août 2020	96 096 €
Création d'un refoulement EU Ø250	Rue de La Juine à Lardy	SIARCE	Juillet 2020 – Août 2020	113 621 €
Renouvellement de canalisations AEP	Chemin des Murs d'Aubin à Itteville	SIARCE	Mai 2020 – Octobre 2020	462 669 €
Aménagement de voirie	Chemin des Murs d'Aubin	Ville d'Itteville	Février 2020 – octobre 2020	191 870 €
Rue du Temps des Secret à Lieusaint	LOT N°01 - VRD - Espaces verts - clotures	SOCIETE 3 C	Juin 2019 – Septembre 2020	239 175 €

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
099_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Nature des travaux	Adresse	Maitre d'ouvrage	Date de l'achèvement du marché	Montant
Construction de 90 logements collectifs – lot 16 : VRD - Espaces verts - Clôtures	24 rue de Savigny à Morsang sur Orge	Groupe NOVALYS	En cours	453 094 €
Construction de 38 logements collectifs – lot 16 : VRD - Espaces verts - Clôtures	5 rue Eugène Delaplanche à Combs La Ville	Groupe NOVALYS	En cours	68 806 €
Construction de 36 logements collectifs – lot 16 : VRD - Espaces verts - Clôtures	12 route de Longpont à Villemoisson sur Orge	Groupe NOVALYS	En cours	285 407 €
Construction de 37 logements collectifs – lot 16 : VRD - Espaces verts - Clôtures	7 rue de Morsang à Villemoisson sur Orge	Groupe NOVALYS	En cours	102 335 €
Construction de 40 logements collectifs – lot 16 : VRD - Espaces verts - Clôtures	7 rue de Morsang à Morangis	Groupe NOVALYS	En cours	194 000 €
Construction de 183 logements collectifs – lot 16 : VRD - Espaces verts - Clôtures	Chemin du vieux pavé de Bruyère à Linas	Groupe NOVALYS	En cours	1 165 052 €
Construction de 34 logements collectifs – lot 16 : VRD - Espaces verts - Clôtures	Chemin des Louis Blancs à Montlhéry	Groupe NOVALYS	- Phase 1 terminée - Phase 2 en cours	473 975 €
Reprise de voirie	4 rue de la Tuilerie Fleury Mérogis	GLS	Mars 2020 / Juin 2020	58 415 €
Création d'un trottoir et réfection de chaussée	Rue Giono	Ville d'Itteville	Février 2020/Mars 2020	176 863 €
CREATION DE LA VOIRIE ET RESEAUX – VIABILISATION DES PARCELLES	BA 217 - Tremblaie 2	BRETIGNY SUR ORGE	Janvier 2020-Août 2021	876 109 €
Travaux sur réseaux AEP	Rue Rosa Luxembourg à La Norville	EAU CŒUR ESSONNE	mars 2021 – septembre 2021	311 452 €

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
099_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Nature des travaux	Adresse	Maitre d'ouvrage	Date	Montant HT du marché
Renouvellement canalisation AEP	Rue Chaudet à Saint Germain Les Arpajon	SIARCE	Juin 2020-Octobre 2020	333 764 €

PRINCIPALES REALISATIONS : ANNEE 2019

Nature des travaux	Adresse	Maitre d'ouvrage	Date	Montant HT du marché
Travaux pour la sécurisation en eau potable des communes du Sud Est de l'Essonne – 1ere tranche – Phase 1A : Interconnexion entre la ferté-Alais et le réservoir de « La Forêt » à Vaures sur Essonne – Lot 2	Guigneville sur Essonne et D'Huison Longueville	SIARCE	Août 2019 – Mars 2021	2 623 834 €
Aménagement de la place de l'Hôtel de ville – Lot n°2 : VRD	Rue de l'Eglise Saint Michel sur Orge	Ville de Saint Michel sur Orge	Mai 2018 - septembre 2020	1 053 900 €
Travaux d'extension d'un parc de stationnement Jean Vilar	Rue d'Enfer Saint Michel sur Orge	Ville de Saint Michel sur Orge	Juillet 2018 – Décembre 2019	377 327 €
Réaménagement du quartier des Hauts Buards	Quartier des Hauts Buards à Longpont sur Orge	Cœur d'Essonne Agglomération	Avril 2019 – février 2020	357 577 €
Reprise du réseau d'Eaux Pluviales	Rue Fort l'Oiseau Mennecy	SIARCE	Février 2019 – Août 2019	276 146 €
Renforcement de canalisations AEP	Rue de Paris Mennecy	SIARCE	Juillet 2019 – décembre 2019	182 570 €
Travaux sur réseaux AEP	Route d'Arpajon Breuillet	EAU CŒUR D'ESSONNE	Juin 2019 – Octobre 2019	264 638 €
Création d'un trottoir avec piste cyclable - création de place de parking- Amorce pour piste entretien bassin	Avenue Clément Ader Fleury-Mérogis	Cœur d'Essonne Agglomération	Octobre 2018 – Avril 2019	183 219 €

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
099_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Nature des travaux	Adresse	Maitre d'ouvrage	Date du marché	
Réaménagement de voirie	Rue Roger Clavier Fleury-Mérogis	Cœur d'Essonne Agglomération	Juillet 2019 – Novembre 2019	215 419 €
Aménagement aire de stockage	Rue Henri Dunant Bondoufle	COLAS	En cours	198 388 €
Reprise des trottoirs	Rue de Montlhéry et Daniel Casanova Saint Michel sur Orge	Cœur d'Essonne Agglomération	En cours	145 873 €
Renouvellement de canalisation d'eaux usées	Rue du Clos Saint Caprais Saint-Vrain	SIARCE	En cours	161 065 €
Aménagement entrée de ville	Route de Corbeil Sainte Geneviève des Bois	Ville de Sainte Geneviève des Bois	Phase 1 terminée Phase 2 en cours	Phase 1 : 144 205 €
Réfection de parking	Rue des Frères Farman Magny les Hameaux	Safran Aircraft Engines	Mai 2019 – Juin 2019	114 604 €
Aménagement de Jardins familiaux	Commune de Tigery	SIARCE	Décembre 2018 – Septembre 2019	125 999 €

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

PRINCIPALES REALISATIONS : ANNEE 2018

Nature des travaux	Adresse	Maitre d'ouvrage	Date	Montant HT du marché
Travaux de rénovation ou de création de réseaux.	Chemin des Près Picard Itteville	SIARCE	Août 2018 – Octobre 2019	1 335 998 €
Renouvellement d'un réseau AEP	Rue de verdun Longjumeau	SUEZ	Avril/Juin 2018	99 496 e
Renouvellement d'un réseau AEP	Rue de Rambouillet Limours	SUEZ	Nov. 2018 / janvier 2019	111 670 €
Travaux de VRD, d'aménagement et de viabilisation	Quartier de la Garenne Itteville	Ville d'Itteville	Mars 2018 - Mars 2019	901 814 €
Renouvellement d'un réseau d'alimentation en eau potable	Rue Estienne d'Orves Brétigny sur Orge	EAU CŒUR D'ESSONNE	Juillet 2018 - Septembre 2018	79 766 €
Création d'un réseau AEP	BA 217 Brétigny sur Orge	EAU CŒUR D'ESSONNE	Août 2017 - Janvier 2018	335 293 €
Renouvellement d'un réseau d'alimentation en eau potable	Rue de Montlhéry Saint Michel sur Orge	EAU CŒUR D'ESSONNE	Juillet 2018 - Septembre 2018	303 246 €
Renouvellement d'un réseau d'alimentation en eau potable	Rue Saint-Saëns et rue des Tiphoines Saint Michel sur Orge	Cœur d'Essonne Agglomération	Octobre 2018 - Novembre 2018	217 710 €
Travaux de requalification	Voie des Roches Longpont sur Orge	Cœur d'Essonne Agglomération	Juillet 2018 - Septembre 2018	247 861 €
Reprise de trottoirs et chaussées	Rues diverses de Sainte Geneviève des Bois	Cœur d'Essonne Agglomération	Juin – Novembre 2018	404 020 €

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

PRINCIPALES REALISATIONS : ANNEE 2017

Nature des travaux	Adresse	Maitre d'ouvrage	Date	Montant HT du marché
Construction d'un écocentre	Chemin des Aunettes Etrechy	SIREDOM	Mars 2017	1 584 441 €
Travaux d'aménagement de voirie et trottoirs	Boulevard de la République Brétigny sur Orge	Cœur d'Essonne Agglomération	Février 2017 / Mars 2018	1 528 061 €
Travaux de requalification de voirie et trottoirs	Rue Panhard et Levassor Brétigny sur Orge	Cœur d'Essonne Agglomération	Juin 2017 / Janvier 2018	951 360 €
Renouvellement et extension du réseau d'eaux usées	Route de Chevannes Mennecy	SIARCE	Juin / Sept 2017	613 932 €
Travaux de requalification de voirie et trottoirs	Rue Lecoq Saint Michel sur Orge	Cœur d'Essonne Agglomération	Juillet / octobre 2017	531 522 €
Création d'un réseau d'AEP en fonte Ø 250	Rue Panhard et Levassor Marolles en Hurepoix	SIARCE	Fév / Mars 2017	354 028 €
Travaux neufs et d'extension du réseau d'eau potable	Rue Bizet Saint Michel sur Orge	EAU CŒUR D'ESSONNE	Août 2017 / Janvier 2018	335 293 €
Renouvellement de branchement plomb et AEP	Rues diverses La Ferté Alais	SIARCE	Nov 2016 / Fév 2017	265 720 €
Dévoiement d'un collecteur EP et reprise de branchements	Rue de Viry Morsang sur Orge	Cœur d'Essonne Agglomération	Juin / Juillet 2017	125 511 €
Reprise de parking	Rue Arthur Rimbaud Saint Michel sur Orge	Ville de Saint Michel sur Orge	Juin / Juillet 2017	64 717 €
Création d'un réseau AEP en fonte Ø 150	Chemin des Fourneaux Cerny	SIARCE	Juin / sept 2017	136 926 €
Réhabilitation des réseaux Eaux Usées et Eaux Pluviales	Magasin CARREFOUR Site de Ste Geneviève des Bois	SAS Immobilière CARREFOUR	Janv / Mars 2017	101 532 €
Création d'un parking en evergreen	Rue Denis Papin Saint Michel sur Orge	Cœur d'Essonne Agglomération	Oct 2016 / Janv 2017	76 882 €
Aménagement de voirie et parking	Route de Bel Air Marcoussis	ALLIANCE SERRURERIE	Nov 2016 / Janv 2017	66 110 €
Renouvellement canalisation eau potable plus branchements	Rue du Puits Carré Maisse	SIARCE	Février 2017	55 345 €
Renouvellement canalisation eau potable plus branchements	Route de Cheptainville Marolles en hurepoix	SIARCE	Sept 2017 / Mars 2018	734 835 €

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
099_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Nature des travaux	Adresse	Maitre d'ouvrage	Date	Montant HT du marché
Aménagement des vestiaires du stade	Rue du Stade Egly	Cœur d'Essonne Agglomération	Août/novembre 2017	97 119 €
Renouvellement canalisation eau potable	Rue Denis Papin Saint Michel sur Orge	Cœur d'Essonne Agglomération	Mars/avril 2017	138 215 €
Renouvellement canalisation eau potable	Rue jean Jaurès Villiers-sur Orge	Cœur d'Essonne Agglomération	Oct 2017/janvier 2018	95 546 €
Création d'une canalisation AEP	Rue Emile Levassor Marolles en Hurepoix	SIARCE	Février/mai 2017	315 186 €
Réalisation de jardins familiaux	Rue des Buttes Réault Breuillet	SIREDOM	Sept / Oct 2017	45 769 €

PRINCIPALES REALISATIONS : ANNEE 2016

Nature des travaux	Adresse	Maitre d'ouvrage	Date	Montant HT du marché
Réalisation de travaux VRD Phase 1	Rue Pierre Curie Saint Michel sur Orge	Cœur d'Essonne Agglomération	Oct 2015 - Mars 2016	384 437 €
Implantation de bornes d'apport volontaires	ZAC Calmette – rues diverses ORLY	Valophis Habitat	Mars – Juin 2016	323 426 €
Réalisation de travaux VRD Phase 2	Rue Pierre Curie Saint Michel sur Orge	Cœur d'Essonne Agglomération	Mars – Juin 2016	295 371 €
Aménagement de la Place « Carrefour de l'Elephant »	Route de Corbeil / rue Léo Lagrange Sainte Geneviève des Bois	Cœur d'Essonne Agglomération	Juillet – Oct 2016	279 893 €
Aménagement de divers travaux de voirie	Rues diverses Le Plessis Pâté	Cœur d'Essonne Agglomération	Juillet – Sept 2016	145 611 €
Aménagement d'une déchèterie	Rue Dorval Orly	Ville d'Orly	Oct 2015 - Janv 2016	141 630 €
Pose du Ø1000 pour chauffage d'un bâtiment	Rue Fernand Laguide Corbeil-Essonnes	SIARCE	Sept/nov 2016	193 430 €

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
099_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Nature des travaux	Adresse	Maitre d'ouvrage	Date	Montant HT du marché
Création de réseau EP	Chemin des Prés Picard Itteville	SIARCE	Sept – Oct 2016	108 372 €
AEP, renouvellement de réseau eau potable et raccordement des branchements	Rue des Coquelicots Mennecy	SIARCE	Sept – Oct 2016	104 528 €
Renouvellement de branchement plomb	Rues diverses Guigneville	SIARCE	Nov – Déc 2016	50 000 €

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

NOS BAUX :

	Ville de Sainte Geneviève des Bois Travaux d'Aménagement, d'entretien, de génie civil, de réfection de voirie sue les espaces publics et privés de la commune	Juillet 2021
	Ville d'Itteville Travaux d'entretien, de maintenance et de réfection des espaces publics sur la commune – Lot n°1 Terrassement VRD Assainissement	Juillet 2021
	Cœur d'Essonne Agglomération Travaux d'entretien et de réparation des réseaux d'assainissement	Mars 2025
	Ville de Saint Michel sur Orge Travaux d'entretien, travaux neufs et d'aménagement des voiries et espaces publics communaux	Juillet 2021
	Cœur d'Essonne Agglomération Travaux d'entretien et de réparation de la voirie et travaux de signalisation routière – Lot 2 : travaux d'entretien et de réparation de la voirie secteur 2	Février 2025
	Fourniture, livraison, installation, mise en service, maintenance et entretien de matériels de restauration nécessaires à l'exploitation de point de restauration dans les établissements du CASVP - LOT 4	Juillet 2025

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

NOS ACCORDS-CADRES :

	Cœur d'Essonne Agglomération Travaux d'infrastructure sur le territoire du Cœur d'Essonne Agglomération	Mai 2023
	EAU CŒUR D'ESSONNE Travaux de renouvellement et d'extension du réseau d'eau potable	Avril 2022
	SIARCE Travaux de rénovation ou de création, avec ouverture de tranchée, de réseaux d'assainissement, de réseaux d'eau potable, de réseaux divers et de leurs ouvrages annexes sur le territoire du SIARCE – lot n°1	Février 2024
	Ville de Corbeil-Essonnes Réalisation de travaux de requalification de la voirie communale – Lot n°2 secteur Tarterets Coquibus	Février 2021
	Ville de Ris-Orangis Accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents pour les travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux dans diverses rues de la commune de Ris-Orangis (91130) – Lot n° 1 : Voirie	Juillet 2025

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

MARCHES PRIVES :

NOVALYS PROMOTEUR AMENAGEUR	Construction de logements collectifs – Lot 16 VRD	2020-2021
SUEZ	Travaux sur réseaux Eau et Assainissement	Avril 2023
VEOLIA	Branchement Adduction Eau Potable (AEP) et Eau Usée (EU)	Avril 2023
SAFRAN AEROSPACE · DEFENCE · SECURITY	Travaux d'entretien de voirie	Juillet 2021

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

2 PERSONNEL ET MATERIEL

2.1 ORGANIGRAMME 2022 ET EFFECTIF DE L'ENTREPRISE DES 3 DERNIERES ANNEES

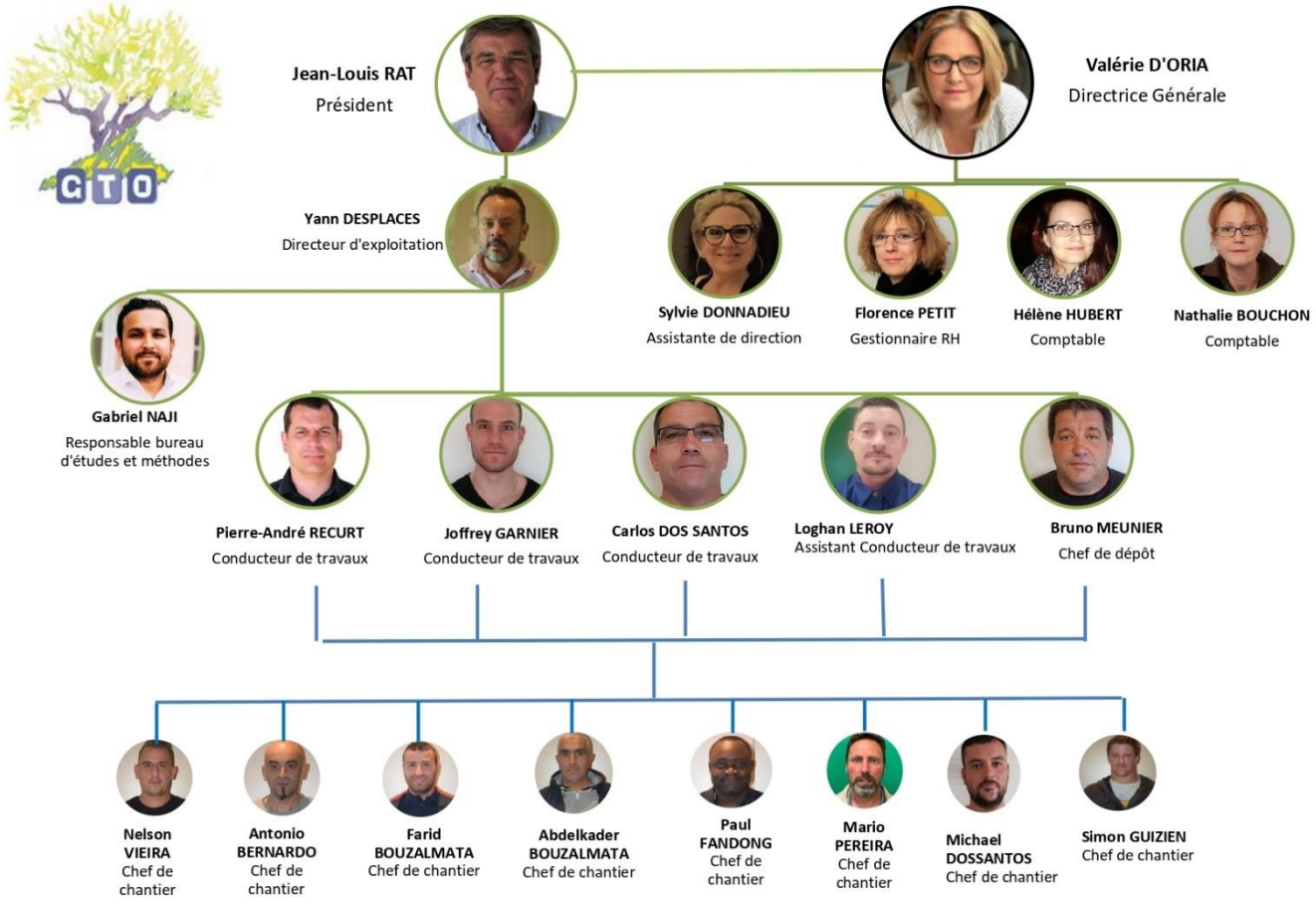

Effectifs sur les 3 dernières années			
ANNEES / **POSTES**	**2020**	**2021**	**2022**
Dirigeant	2	2	2
Encadrement	5	6	6
Administration	4	4	4
Production	26	32	32
TOTAL	37	44	44

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

2.2 LES MOYENS HUMAINS GENERAUX

Le chantier est dirigé par un conducteur de travaux, maîtrisant parfaitement notre activité, un chef d'équipe, habilité à diriger l'exécution des travaux, chargé d'assurer la sécurité du personnel chantier et celle des riverains, ainsi que de maintenir le libre accès à leurs propriétés.

L'effectif du chantier sera en rapport avec les quantités de travaux à réaliser, et leur spécialité.

Nos chefs d'équipe sont tous équipés de téléphones portables, pour une meilleure coordination entre les clients, les fournisseurs et l'entreprise.

Chaque chef dispose d'un fourgon utilitaire benne ou tôlé équipé de matériel (outils usuels de maçonnerie, tronçonneuse de matériaux, marteau piqueur, panneaux de signalisation, feux, …).

Tous les jours, le conducteur de travaux se rend sur les chantiers afin de suivre les travaux.

Une équipe traditionnelle est composée d'un chef d'équipe, un conducteur d'engins, un maçon et un manœuvre. En fonction des conditions climatiques, et de l'importance du chantier, l'effectif pourra être augmenté ou diminué.

2.3 LES MOYENS EN PERSONNEL POUR LES INTERVENTIONS D'URGENCE

GTO remplit les conditions concernant les moyens d'intervention pour des urgences en journée, le soir, la nuit, le week-end et les jours fériés, ainsi que la rapidité d'exécution des travaux.

Pour ce faire, nos moyens sont les suivants :

- Notre personnel d'encadrement est équipé de téléphones mobiles et l'équipe d'astreinte est joignable 24 heures sur 24,

- 90% de notre personnel réside dans un rayon de 10 à 15 km autour de la Société et de ce fait, nous pouvons intervenir à tout moment (24 heures sur 24), dans un délai de deux heures maximum après appel du client.

Nous disposons sur notre site :

- D'un parc de matériel de dépannage,
- De panneaux de signalisation,
- De barrières de police,
- De feux tricolores,
- De matériaux et matériels destinés à la mise en sécurité (enrobés à froid, produit absorbant, pont lourd, blindages légers, …)
- De matériaux et produits destinés à des réparations de faibles ampleurs :
    - Assainissement : tuyaux, regards …
    - Voirie : bordures, tampons, grilles …
    - Matériaux : grave, poudre, sable

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

2.4 LISTE DU PERSONNEL ET SES QUALIFICATIONS

NOM	QUALIFICATION	ANCIENNETE	VOIRIE	ASSAINISSEMENT	EAU POTABLE	AMIANTE
RAT Jean-Louis	Président	27 ans				
D'ORIA Valérie	Directrice Générale	27 ans				
DESPLACE Yann	Directeur d'Exploitation	10 ans	✓	✓	✓	✓
RECURT Pierre-André	Conducteur de Travaux	14 ans		✓		
GARNIER Joffrey	Conducteur de Travaux	5 ans	✓			
DOS SANTOS Carlos	Conducteur de Travaux	4 ans			✓	
NAJI Gabriel	Responsable bureau d'études et méthodes	4 ans				✓
MEUNIER Bruno	Chef de Dépôt	1 an				
DONNADIEU Sylvie	Assistante de direction	3 ans				
BOUCHON Nathalie	Comptable	10 ans				
HUBERT Hélène	Comptable	1 an				
PETIT Florence	Responsable du personnel	19 ans				✓
LE ROY Loghan	Assistant conducteur de travaux	9 ans			✓	✓
BERNARDO LOURANCO Antonio	Chef de chantier	18 ans		✓		
BOUZALMATA Abdelkader	Chef de chantier	22 ans	✓	✓		
FANDONG Paul	Chef de chantier	10 ans	✓	✓		✓
PEREIRA Mario	Chef de chantier	9 ans	✓	✓	✓	
VIEIRA Nelson	Chef de chantier	12 ans		✓		✓
BOUZALMATA Farid	Chef de chantier	9 ans	✓			
DOS SANTOS Mickael	Chef d'équipe	10 mois	✓		✓	
GUIZIEN Simon	Maçon VRD	11 ans			✓	
AZAHAF Mohammed	Maçon VRD	16 ans	✓			
MENDES Apolinario	Maçon VRD	6 ans	✓			
DAHASSE Chaib	Maçon VRD	3 ans		✓		
GULLER Aydin	Maçon VRD	3 ans		✓		✓
BOUZALMATA Ahmed	Maçon VRD	10 ans	✓			
BENTHAMI Mohammed	Maçon VRD	9 ans		✓		✓
SEDDOUKI Zakari	Maçon VRD	3 ans	✓			✓
AARAB Mohamed	Maçon VRD	9 ans	✓			
ARSLAN Aycan	Maçon VRD	1 an			✓	
SAHAN Ali	Maçon VRD	1 an	✓			
SEBBAG Radouene	Maçon VRD	2 ans	✓	✓		
PALA Veli	Maçon VRD	1 an		✓		
EL BAROUDI Samir	Maçon VRD	4 mois	✓			
MOUTAOUKIL Hamid	Maçon VRD	4 mois	✓	✓		
BOUZALMATA Hmida	Conducteur d'engins	4 mois	✓	✓		
DE SOUSA SOARES	Manoeuvre	8 mois	✓			
AZAHAF Redouane	Apprenti	1 an	✓	✓		
HAMDI Mohammed	Canalisateur	15 ans			✓	
CRUZ DA SILVA Vicente	Canalisateur	25 ans			✓	
CASIMIR Yannick	Canalisateur	14 ans	✓			
BOLOKO BOFONDA Didier	Canalisateur	12 ans			✓	✓
CAETANO CARNEIRO Gustavo	Plombier	1 an			✓	
GALLOIS Philippe	Chauffeur PL	Externe	✓	✓	✓	
CHAUVIN Jean-Marie	Chauffeur PL	Externe	✓	✓	✓	
GOMES Sylvain	Chauffeur PL	Externe	✓	✓	✓	
DOS SANTOS Arthur	Chauffeur PL	Externe	✓	✓	✓	
DALLIER Philippe	Chauffeur PL	Externe	✓	✓	✓	

2.5 LISTE DES SALARIES ETRANGERS

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

LISTE DES SALARIÉS ÉTRANGERS SOUMIS À AUTORISATION DE TRAVAIL EN FRANCE,

ÉTABLIE À PARTIR DU REGISTRE UNIQUE DU PERSONNEL

Édité le 13/12/2021 - 11:03

Je soussigné(e) **Valérie DORIA**, agissant au nom et pour le compte de la société **GRANDS TRAVAUX DE L ORGE**, titulaire du pouvoir d'engager la société aux fins de la présente attestation, statutairement ou par délégation, déclare sur l'honneur que notre entreprise emploie actuellement au moins un salarié soumis à autorisation de travail en France.

Conformément à l'article D8254-2 du Code du Travail, vous trouverez ci-joint une liste nominative de ces salariés.

Je m'engage à tenir à jour cette liste et à transmettre aux donneurs d'ordres les informations et documents demandés par la réglementation en vigueur.

NOM	PRENOM	DATE D'EMBAUCHE	NATIONALITE	TYPE DE TITRE DE SEJOUR (*)	N° TITRE DE SEJOUR (**)
AARAB	Mohamed	01/02/2011	Marocaine	Carte de résident	F913041940
ARSLAN	Aycan	03/12/2018	TURQUIE	Carte de résident	F133075587
AZAHAF	Mohamed	06/10/2003	MAROC	Carte de résident	F7803015493
AZAHAF	Rédouane	03/09/2018	MAROC	Carte de résident	9108009513
BOLOKO	Bofonda	01/08/2007	CONGO	Carte de résident	F7703051774
BOUZALMATA	Abdelkader	19/04/1999	MAROC	Carte de résident	F603008188
BOUZALMATA	Farid	16/08/2010	MAROC	Carte de résident	F9103068631
BOUZALMATA	Hmida	03/08/2020	MAROC	Carte de séjour pluriannuelle - "salarié"	9103067858
EL BAROUDI	Samir	03/08/2020	MAROC	Carte de séjour pluriannuelle - "salarié"	9103148403
FANDONG	Paul	01/05/2010	CAMEROUN	Carte de résident (9103071959)	F9103071959
GULER	Aydin	01/08/2016	TURQUIE	Carte de résident	F9103032192
HAMDI	Mohamed	09/05/2005	MAROC	Carte de résident	F002476717
MENDES DA COSTA	Apolinario	01/08/2013	CABO VERDE	Carte de résident	F0002081481
MOUTAOUKIL	Hamid	03/08/2020	MAROC	Carte de résident	9103098024
PALA	Veli	01/04/2019	TURQUIE	Carte de séjour temporaire - "salarié"	9103094951
SAHAN	Ali	03/09/2018	TURQUIE	Carte de résident	9103055901

(*) Type de titre de séjour : Type du titre valant autorisation de travail
(**) Numéro de titre de séjour : Numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail

Entreprise GRANDS TRAVAUX DE L ORGE
Société par actions simplifiée (SAS) au capital de 500000.00 €
16 AV CONDORCET 91240 SAINT-MICHEL-SUR-ORGE - FRANCE
SIREN 394868277 - TVA intracommunautaire FR06394868277

attestation légale
ONCE FOR ALL

1 / 2

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Attestation Légale s'assure de la capacité du signataire à engager l'entreprise. La signature électronique apposée ci-contre est réalisée grâce à un certificat électronique Universign. Attestation Légale gère les délégations de pouvoir et collecte la copie des pièces d'identité.	Signé par Valérie DORIA Le 13/12/2021 Signed with universign

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

2.6 PLAN DE FORMATION DU PERSONNEL

FORMATIONS DES SALARIES

SALARIES	Amiante SS3			Amiante	Transport	CACES R372	AIPR	SST Sauveteur Secouriste du Travail	Réseaux et branchements PEHD	Pose de canalisation d'eau potable	Maçonnerie	Habilitation electrique	Incendie	CATEC	Espaces confinés
	Encadrement technique	Encadrement de chantier	Opérateur de chantier	SS4	amiante										
AARAB Mohammed							X								
AYCAN Arlan							X								
AZAHAF Mohamed							X								X
BENTHAMI Mohamed			X		X		X	X	X				X	X	X
BERNARDO LOURENCO Antonio		X			X	X	X	X							X
BOLOKO BOFONDA Didier		X			X	X	X	X	X			X	X		
BOUZALMATA Abdelkader						X	X								
BOUZALMATA Ahmed						X	X	X							
BOUZALMATA Farid			X		X	X	X	X			X				
BOUZALMATA Hmida						X	X								
CAETANO Gustavo						X	X								
CASIMIR Yannick						X	X								
CRUZ DA SILVA Vicente						X	X	X							
DAHASSE Chaib							X								
DE SOUSA Grégory															
DESPLACE Yann	X						X								
DOS SANTOS Carlos				X		X	X	X							
DOS SANTOS Mikael				X		X	X							X	
EL BAROUDI Samir						X	X								
FANDONG Paul		X					X	X							X
GARNIER Joffrey							X								
GUIZIEN Simon			X		X		X	X		X				X	X
GULER Aydin			X			X	X	X						X	
HAMDI Mohamed						X	X		X						X
LEROY Loghan		X			X		X	X		X				X	X
MENDES Apolinario			X		X	X	X	X							
MERA Germinal							X								
MOUTAOUKIL Hamid							X								
NAJI Gabriel	x						X								
PALA Veli							X								
PEREIRA DOS SANTOS Mario		X			X	X	X	X							X
PETIT Florence								X							
RECURT Pierre-André				X			X								
SAHAN Ali							X								
SEBBAG Radouene							X							X	
SEDDOUKI Zakari			X			X	X	X				X		X	
VIEIRA Nelson		X	X		X	X	X	X		X				X	X

18/11/2020

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

2.7 INSERTION PROFESSIONNELLE

Conformément aux dispositions du code des marchés publics, concernant l'insertion sociale, nous faisons régulièrement appel à des travailleurs en voie d'insertion par le biais d'association.

Certains ont, par la suite, été intégrés à nos effectifs.

Concernant l'emploi de travailleurs handicapés, nous faisons appel à des ateliers protégés et employons un salarié reconnu handicapé.

2.8 LES MOYENS MATERIELS

- Camion 10 tonnes bras grue
- Camions 15 tonnes bras grue (dont 1 ampiroll)
- Camion 20 tonnes bras grue
- Camions 3.5 tonnes benne équipés transport de personnes
- Camions 3.5 tonnes tollés équipés transport de personnes
- Mini-pelle 3.5 tonnes
- Mini-pelle 5 tonnes
- Roulotte de chantier
- Rouleau compacteur BW
- Chargeur
- Compresseurs
- Pilonneuses
- Tronçonneuses
- Scies à sol
- Plaques vibrantes
- Marteaux piqueurs
- Petit matériel de chantier (panneaux de signalization, de balisage et de protection…)

Pour tout le matériel dont nous ne disposons pas, nous travaillons en étroite collaboration avec des sociétés de location de matériel reconnues pour leur professionnalisme.

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
09_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

3 QUALIFICATIONS ET ATTESTATIONS PROFESIONNELLES

3.1 CARTE PROFESSIONNELLE FNTP

LES TRAVAUX PUBLICS FÉDÉRATION NATIONALE

2021

CARTE PROFESSIONNELLE D'ENTREPRENEUR DE TRAVAUX PUBLICS

VALABLE DU 1er AVRIL 2021 AU 31 MARS 2022

Carte délivrée par la FNTP
3, rue de Berri
75008 Paris
Tél. : 01 44 13 31 44
www.fntp.fr

Déposé le 17.03.2021

NUMÉRO TP	27764	SIREN	394868277
FORME JURIDIQUE	SAS	CODE APE	4221Z

ÉDITÉ LE	02/03/2021

APPARTENANCE SYNDICALE DE SPÉCIALITÉ

GTO GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

B.P. 10020
91241 ST MICHEL SUR ORGE CEDEX

RAISON SOCIALE ET COORDONNÉES DU SIÈGE

GTO GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE
16 RUE CONDORCET
91240 ST MICHEL SUR ORGE

TEL: 01 69 25 10 10

Pour tout renseignement :
tél. : 01 44 13 31 07
e-mail : carterpro@fntp.fr

Le Président de la FNTP : Bruno Cavagné

Les Identités Professionnelles sont délivrées sur présentation d'un dossier fourni par le candidat comprenant notamment des attestations de travaux établis par les maîtres d'ouvrage ou maîtres d'œuvre compétents et indépendants de l'entreprise exécutante, en fonction de la Nomenclature des Travaux Publics.

■ activité coutumière ☐ activité probatoire

CERTIFICAT D'IDENTITE PROFESSIONNELLE

Groupe 2 - PREPARATION ET REHABILITATION DES SITES, FONDATIONS ET TERRASSEMENTS

21 - Libération des sols, déconstruction
- ■ 211 Démolition par engin mécanique.

23 - Ouvrages en terre, Terrassements
- ■ 2321 Travaux de terrassement courants en milieu urbain.
- ■ 2342 Couches de forme granulaires sur voiries à faible trafic et parkings et plateformes.

Groupe 3 - VOIRIES, ROUTES, PISTES D'AEROPORTS

33 - Trafics TMJA =< 150 PL/J.
- ■ 331 Assises de chaussées.
- ■ 3321 Revêtements en matériaux enrobés classiques.

34 - Chaussées urbaines
- ■ 341 Assises de chaussées.
- ■ 3421 Revêtements en matériaux enrobés classiques.
- ■ 346 Pose de bordures, chainettes et caniveaux.
- ■ 347 Petits ouvrages divers en maçonnerie.

36 - Travaux particuliers
- ■ 3642 Réfections sur tranchées de couches d'assise ou de surface.

37 - Equipements de la route
- ■ 3721 Pose de bornes ou panneaux de signalisation définitifs.

Groupe 5 - EAU, ASSAINISSEMENT, AUTRES FLUIDES

51 - Construction en tranchée de réseaux d'eau, d'assainissement
- ■ 5113 Réseaux AEP en milieu non urbain, canalisations DN =< 300mm avec reprise de branchements existants ou création de branchements neufs.

Groupe 5 - EAU, ASSAINISSEMENT, AUTRES FLUIDES (Suite)
- ■ 5118 Réseaux AEP en milieu urbain, canalisations DN =< 300mm avec reprise de branchements existants ou création de branchements neufs.
- ■ 513 Remplacement limité de canalisations sous pression et/ou création de branchements particuliers.
- ☐ 5144 Réseaux gravitaires en milieu urbain;Profondeur de tranchée =< 3,50m hors nappe phréatique.
- ■ 5162 Canalisations gravitaires;DN =< 600mm.
- ☐ 5192 Canalisations de refoulement eaux usées 100mm < DN =< 250mm.

Groupe 6 - ELECTRICITE, TELECOMMUNICATION, VIDEOCOMMUNICATION

68 - Pose de fourreaux
- ■ 681 Pose de tubes PVC télécom LST.

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

3.2 CERTIFICAT QUALIBAT, TRAITEMENT DE L'AMIANTE

QUALIBAT
Votre label de fiabilité

CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM1265 **Valable du 07/01/2020 au 06/01/2025**

cofrac
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES
ACCREDITATION N°5-0545, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Situation administrative et juridique

Date de création : 02/05/1994
Forme juridique : SAS
Capital : 500 000

Dénomination sociale : GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE
Sigle : GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE
16 AVENUE CONDORCET
91240 ST MICHEL SUR ORGE

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC
Etablissement : Principal
Numéro Siret : 394 868 277 00028
Code NACE : 4221Z
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité travaux :
SMABTP 4820000/001 328941/91
Assurance Responsabilité civile et environnementale :
SMABTP 4820000/001326031/98
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Téléphone : 01 69 25 10 10 **Fax :** 01 69 25 49 39
Portable :
Responsabilité légale : RAT JEAN-LOUIS PRÉSIDENT
Responsable Technique : DESPLACE YANN
Site internet :
E-mail : gto@gto-tp.fr

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	45	EFF3	12 278 038	CA8
Dans l'activité	12	EFF2	59 931	CA1

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Etape	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance
Certification	Ouvrages extérieurs de bâtiment Génie civil et terrains amiantifères Niveau d'empoussièrement : 2 - Date màj du D.U. : 21/12/2020	07/01/2020	06/01/2025

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 14 décembre 2012 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant. En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Le Président de la commission **Le Président de Qualibat**

Philippe BRUNEAU **Gérard SÉNIOR**

Version 2021
Edité le 06/01/2022

QUALIBAT (association loi 1901) 55, avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16 - www.qualibat.com

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

4 CAPACITES FINANCIERES

4.1 BILAN DES TROIS DERNIERES ANNEES :

Bilan 2020-2021

Bilan 2019-2020

Bilan 2018-2019

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

BILAN 2020-2021

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

DGFIP N° 2050 2021

1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 16 avenue Condorcet 91240 ST MICHEL SUR ORGE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 9 4 8 6 8 2 7 7 0 0 0 2 8 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N clos le 31 03 2021			Exercice N-1 clos le 31 03 2020
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	15 733	AG	13 667	2 067	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	3 900	AK		3 900	3 900
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	229 806	AQ	160 884	68 921	85 167
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	116 500	AS	63 026	53 474	66 924
	Autres immobilisations corporelles	AT	591 172	AU	378 445	212 727	244 261
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	30 000	CV		30 000	25 000
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	4 280	BG		4 280	18 324
	Autres immobilisations financières*	BH	20 306	BI		20 306	20 306
	TOTAL (II)	BJ	1 011 697	BK	616 022	395 675	463 881
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	73 314	BM		73 314	80 398
	En cours de production de biens	BN	1 369 699	BO		1 369 699	2 488 391
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 006 997	BY		4 006 997	4 330 024
	Autres créances (3)	BZ	717 977	CA		717 977	488 928
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	389 852	CE	21 009	368 843	297 352
	Disponibilités	CF	1 970 290	CG		1 970 290	1 402 431
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	28 775	CI		28 775	25 370
	TOTAL (III)	CJ	8 556 904	CK	21 009	8 535 895	9 112 895
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	9 568 601	IA	637 031	8 931 569	9 576 776

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 4 280 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Quadra

Dossier N° 001072 en Euros

Madame D'ORIA Valérie

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

DGFiP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2 BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....500.000.....)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 944 306	2 676 254
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	203 527	268 053
	Subventions d'investissement	DJ	4 894	
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 702 728	3 494 306
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 668 031	199 923
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	9 868	6 685
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 600 003	2 711 929
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 218 694	1 231 963
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	149 289	148 015
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	582 956	1 783 955
	TOTAL (IV)	EC	5 228 842	6 082 470
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 931 569	9 576 776
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	Ecart de réévaluation libre	ID		
	Réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 137 443	6 055 657
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Dossier N° 001072 en Euros.

Madame D'ORIA Valérie

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

DGFiP N° 2052 2021

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue – biens*	FD		FE		FF		2 441
	Production vendue – services*	FG	12 278 038	FH		FI	12 278 038	12 556 574
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	12 278 038	FK		FL	12 278 038	12 559 015
	Production stockée*					FM	(1 118 692)	1 440 785
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	4 667	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	35 632	44 681
	Autres produits (1) (11)					FQ	8	3
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	11 199 652	14 044 484
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	7 084	(61 130)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 169 497	3 200 936
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 566 216	7 416 982
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	126 712	131 896
	Salaires et traitements*					FY	1 822 105	1 804 454
	Charges sociales (10)					FZ	1 106 282	1 085 535
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	133 568	119 299
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	45	5
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	10 931 509	13 697 976
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	268 143	346 508
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	111 095	76 784
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	20 490	10 045
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	11 491	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	11 491	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		21 493
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 829	8 138
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	7 829	29 631
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3 662	(29 631)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	362 410	383 616

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Dossier N° 001072 en Euros.

Madame D'ORIÂ Valérie

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

DGFiP N° 2053 2021

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 631	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 631	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	23 850	2 097
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	23 850	2 097
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(22 219)	(2 097)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	136 664	113 466
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 323 869	14 121 268
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 120 341	13 853 215
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	203 527	268 053
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3) Dont - Crédit bail mobilier *	HP	36 087	42 133
	(3) Dont - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	35 632	44 681
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	(13) Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
QP DE SUBVENTION VIREE AU RESULTAT		1 631
AMENDES ET PENALITES	2 757	
RAPPELS TVA	21 093	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Dossier N° 001072 en Euros.

Madame D'ORIA Valérie

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2021

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

Néant [ ] *

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	17 363	KE		KF	2 270
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions: Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]		KP	229 806	KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	113 636	KT		KU	2 864
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Installations générales, agencements aménagements divers *		KV		KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport *		KY	392 441	KZ		LA	66 873
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	118 209	LC		LD	2 398
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *		LE	11 251	LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III	LN	865 343	LO		LP	72 135
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	25 000	8V		8W	5 000
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	38 629	1U		1V	14 200
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	63 629	LR		LS	19 200
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	946 335	ØH		ØJ	93 605

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	19 633	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions: Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	229 806	MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	116 500	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport		IV		MP		MQ	459 314	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	120 607	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	11 251	MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG		NH	937 478	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX		ØY	30 000	ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	28 244	2F	24 586	2G	
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ	28 244	NK	54 586	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	28 244	ØL	1 011 697	ØM	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 001072 en Euros.

Madame D'ORIA Valérie

Cegid Quadra

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

DGFiP N° 2055 2021

6 AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	13 463	PF	203	PG		PH	13 667
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	144 639	PW	16 245	PX		PY	160 884
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	46 712	QA	16 314	QB		QC	63 026
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	171 762	QI	90 773	QJ	(0)	QK	262 535
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	101 717	QM	8 907	QN		QO	110 624
	Emballages récupérables et divers	QP	4 160	QR	1 125	QS		QT	5 286
TOTAL III		QU	468 991	QV	133 365	QW	(0)	QX	602 355
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	482 454	ØP	133 568	ØQ	(0)	ØR	616 022

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Dossier N° 001072 en Euros.

Madame D'ORIA Valérie

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

DGFiP N° 2056 2021

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	32 500	6Y		6Z	11 491	7A	21 009
	TOTAL III	7B	32 500	TY		TZ	11 491	UA	21 009
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	32 500	UB		UC	11 491	UD	21 009
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH	11 491		
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. | 10 |

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE 31/03/2021

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
PROVISION SUR VMP	32 500		11 491	21 009

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31 / 03 / 2021

I. RÉINTEGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	203 527
Charges non admises en déduction du résulat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	19 486	XE	21 373
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	1 887		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	2 757
	Amendes et pénalités	WJ	2 757	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	136 664
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)				I8	
			- imposées au taux de 0 %				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé — DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	39 593
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	403 914

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *						WT	
	Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WV	
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)					WH	
		- imposées aux taux de 19 %					WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A			)	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF
				Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodéciès)	1F	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI	)	XG	11 490
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
						TOTAL II	XH	11 490

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	392 424
	déficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*		XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	392 424
		XO	

Cegid Quadra

Dossier N° 001072 en Euros. Madame D'ORIA Valérie

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE 31/03/2021

Détail des réintégrations diverses		
RAPPELS D'IMPOTS		21 093
DONS MECENAT		18 500
Total des réintégrations diverses	**WQ**	39 593
Détail des déductions diverses		
REPRISE PROVISION SUR VMP		11 490
Total des déductions diverses	**XG**	11 490

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
09_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

10 DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	38 821

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

DGFiP N° 2058-C 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

11 TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	268 053		- Autres réserves	ZD	268 053
Prélèvements sur les réserves	ØE		Dividendes		ZE	
			Autres répartitions		ZF	
			Report à nouveau		ZG	
TOTAL I	ØF	268 053	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	268 053

RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7 107 185)	YQ		21 541	42 957
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS			
DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT		1 857 383	2 119 670
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ		2 473 955	3 436 765
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU		407 489	740 357
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS		82 747	160 800
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST		744 643	959 390
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ		5 566 216	7 416 982
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW		64 289	65 037
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS)	9Z		62 423	66 859
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX		126 712	131 896
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	YY		2 132 933	2 636 011
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ		1 490 800	1 714 101
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020)*	ØB			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK		%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH			

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

BILAN 2019-2020

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

DGFIP N° 2050 2020

(1)

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 16 avenue Condorcet 91240 ST MICHEL SUR ORGE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 9 4 8 6 8 2 7 7 0 0 0 2 8 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31032020 Net 3	N-1 31032019 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	13 463	AG	13 463		418
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	3 900	AK		3 900	3 900
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	229 806	AQ	144 639	85 167	85 259
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	113 636	AS	46 712	66 924	7 711
	Autres immobilisations corporelles	AT	521 901	AU	277 640	244 261	309 664
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	25 000	CV		25 000	25 000
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF	18 324	BG		18 324	5 480
	Autres immobilisations financières*	BH	20 306	BI		20 306	27 806
	TOTAL (II)	BJ	946 335	BK	482 454	463 881	465 239
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	80 398	BM		80 398	19 268
	En cours de production de biens	BN	2 488 391	BO		2 488 391	1 047 606
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 330 024	BY		4 330 024	5 529 767
	Autres créances (3)	BZ	488 928	CA		488 928	370 999
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	329 852	CE	32 500	297 352	258 845
	Disponibilités	CF	1 402 431	CG		1 402 431	362 079
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	25 370	CI		25 370	25 084
	TOTAL (III)	CJ	9 145 395	CK	32 500	9 112 895	7 613 649
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	10 091 730	IA	514 954	9 576 776	8 078 887

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 18 323 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Group

Dossier N° 001072 en Euros.

Madame D'ORIA Valérie

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
089_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

DGFIP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2 BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....500.000.....)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 676 254	2 399 566
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	268 053	276 688
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 494 306	3 226 254
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	199 923	265 603
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	6 685	18 770
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 711 929	2 020 893
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 231 963	1 385 825
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	148 015	187 260
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 783 955	974 283
	TOTAL (IV)	EC	6 082 470	4 852 634
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 576 776	8 078 887
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 055 657	4 653 242
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2020

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue – biens*	FD	2 441	FE		FF	2 441	
	Production vendue – services*	FG	12 556 574	FH		FI	12 556 574	11 224 144
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	12 559 015	FK		FL	12 559 015	11 224 144
	Production stockée*					FM	1 440 785	538 327
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	44 681	72 127
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	10
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	14 044 484	11 834 607
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(61 130)	4 681
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 200 936	2 262 995
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	7 416 982	6 245 765
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	131 896	146 909
	Salaires et traitements*					FY	1 804 454	1 726 101
	Charges sociales (10)					FZ	1 085 535	1 035 336
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	119 299	104 035
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	5	2
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	13 697 976	11 525 824
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	346 508	308 783
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	76 784	81 117
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	10 045	8 098
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	21 493	10 407
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 138	8 135
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	29 631	18 542
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(29 631)	(18 542)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	383 616	363 260

Cegid Group

Dossier N° 001072 en Euros.

Madame D'ORIA Valérie

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

DGFiP N° 2053 2020

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		15 582
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		15 582
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 097	535
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		2 285
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 097	2 820
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 097)	12 762
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	113 466	99 334
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	14 121 268	11 931 305
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	13 853 215	11 654 618
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	268 053	276 688
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	42 133	31 330
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	44 681	72 127
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
PENALITES AMENDES	2 097	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Dossier N° 001072 en Euros.

Madame D'ORIA Valérie

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-081-259102457-20220209-D2022_2-AU

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2020

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

Néant ☐ *

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	18 013	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions: Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]		KP	221 956	KQ		KR	19 500
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	62 745	KT		KU	65 892
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Installations générales, agencements aménagements divers *		KV		KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport *		KY	458 182	KZ		LA	18 900
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	126 982	LC		LD	8 306
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *		LE	11 251	LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III	LN	881 115	LO		LP	112 598
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	25 000	8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	33 286	1U		1V	5 344
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	58 286	LR		LS	5 344
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	957 415	ØH		ØJ	117 941

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	650	LW	17 363	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions: Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	11 650	MH	229 806	MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	15 000	MK	113 636	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport		IV		MP	84 641	MQ	392 441	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	17 079	MT	118 209	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	11 251	MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG	128 370	NH	865 343	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX		ØY	25 000	ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	38 629	2G	
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ		NK	63 629	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	129 020	ØL	946 335	ØM	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 001072 en Euros.

Madame D'ORIA Valérie

Cegid Group

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

DGFIP N° 2055 2020

6 AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II	PE	13 695	PF	418	PG	650	PH	13 463	
Terrains	PI		PJ		PK		PL		
Constructions — Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
Constructions — Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
Constructions — Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	136 696	PW	19 593	PX	11 650	PY	144 639	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	55 034	QA	6 678	QB	15 000	QC	46 712	
Autres immobilisations corporelles — Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG		
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	QH	174 050	QI	82 353	QJ	84 641	QK	171 762	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	109 665	QM	9 131	QN	17 079	QO	101 717	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers	QP	3 035	QR	1 125	QS		QT	4 160	
TOTAL III	QU	478 481	QV	118 880	QW	128 370	QX	468 991	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	ØN	492 176	ØP	119 299	ØQ	129 020	ØR	482 454	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Dossier N° 001072 en Euros

Madame D'ORIA Valérie

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU
DGFIP N° 2050 2020

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	11 007	6Y	21 493	6Z		7A	32 500
	TOTAL III	7B	11 007	TY	21 493	TZ		UA	32 500
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	11 007	UB	21 493	UC		UD	32 500
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises - financières			UG	21 493	UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. | 10 |

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE 31/03/2020

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
PROVISION SUR VMP	11 008	21 493		32 501

Dossier N° 001072 en Euros.

Madame D'ORIA Valérie

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
099_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

DGFiP N° 2057 2020

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	18 324	UR	18 324	US	
	Autres immobilisations financières	UT	20 306	UV	(0)	UW	20 306
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	4 330 024		4 330 024		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	54 710		54 710		
	Etat et autres collectivités publiques – Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques – Taxe sur la valeur ajoutée	VB	314 019		314 019		
	Etat et autres collectivités publiques – Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques – Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	120 008		120 008		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	191		191		
	Charges constatées d'avance	VS	25 370		25 370		
	TOTAUX	VT	4 882 952	VU	4 862 646	VV	20 306
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	43 149				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	30 305				
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	531	531		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	199 392	172 579	26 813	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 711 929	2 711 929		
Personnel et comptes rattachés		8C	135 806	135 806		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	131 747	131 747		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	19 086	19 086		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	915 154	915 154		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	30 170	30 170		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	6 685	6 685		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	148 015	148 015		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	1 783 955	1 783 955		
TOTAUX		VY	6 082 470	VZ 6 055 657	26 813	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	3 194
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	65 473	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Dossier N° 001072 en Euros.

Madame D'ORIA Valérie

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

DGFiP N° 2058-A 2020

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 3 1 0 3 2 0 2 0

I. RÉINTEGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	268 053
Charges non admises en déduction du résulat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	19 486	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	4 017		23 503
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit baïl immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	2 097
	Amendes et pénalités	WJ	2 097	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	113 466
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)				I8	
			- imposées au taux de 0 %				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé — DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	32 500
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	439 619

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *						WT	
	Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	1 882
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WV	
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)					WH	
		- imposées aux taux de 19 %					WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A			)	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
	À battement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodéciès)	1F	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies)	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI	)	XG	32 500
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
						TOTAL II	XH	34 382

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	405 237
	déficit (II moins I)		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	405 237	XO

Cegid Group

Dossier N° 001072 en Euros. Madame D'ORIA Valérie

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE 31/03/2020

Détail des réintégrations diverses		
MOINS VALUE LATENTE SUR VMP N-1		11 007
DEPRECIATION VMP N		21 493
Total des réintégrations diverses	**WQ**	32 500
Détail des déductions diverses		
MOINS VALUE LATENTE SUR VMP N-1		32 500
Total des déductions diverses	**XG**	32 500

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
09_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

10 DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	45 551

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
EFFORT DE CONSTRUCTION	9K		9L	1 882
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	1 882
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

DGFiP N° 2058-C 2020

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	276 688		- Autres réserves	ZD	276 688
Prélèvements sur les réserves	ØE		Dividendes		ZE	
			Autres répartitions		ZF	
			Report à nouveau		ZG	
TOTAL I	ØF	276 688	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	276 688

RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

					Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	143 766	YQ	42 957	23 881
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS		
DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	2 119 670	2 618 036
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	3 436 765	2 353 968
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	740 357	404 616
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	160 800	89 738
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	959 390	779 408
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	7 416 982	6 245 765
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	65 037	59 213
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS		9Z	66 859	87 697
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	131 896	146 909
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			YY	2 636 011	2 754 700
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	1 714 101	1 159 428
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*			ØB	1 760 859	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH		

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

BILAN 2018-2019

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 16 avenue Condorcet 91240 ST MICHEL SUR ORGE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 9 4 8 6 8 2 7 7 0 0 0 2 8 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31 03 2019 Net 3	N-1 31 03 2018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	14 113	AG	13 695	418	1 209
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	3 900	AK		3 900	3 900
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	221 956	AQ	136 696	85 259	102 919
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	62 745	AS	55 034	7 711	2 640
	Autres immobilisations corporelles	AT	596 415	AU	286 751	309 664	182 794
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	25 000	CV		25 000	25 000
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF	5 480	BG		5 480	5 720
	Autres immobilisations financières*	BH	27 806	BI		27 806	22 306
	TOTAL (II)	BJ	957 415	BK	492 176	465 239	346 488
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	19 268	BM		19 268	23 949
	En cours de production de biens	BN	1 047 606	BO		1 047 606	509 280
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 529 767	BY		5 529 767	4 425 225
	Autres créances (3)	BZ	370 999	CA		370 999	502 424
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	269 852	CE	11 007	258 845	209 252
	Disponibilités	CF	362 079	CG		362 079	368 741
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	25 084	CI		25 084	26 163
	TOTAL (III)	CJ	7 624 656	CK	11 007	7 613 649	6 065 034
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 582 071	IA	503 183	8 078 887	6 411 522

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 5 480 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Group

Dossier N° 001072 en Euros — Attestation de présentation des comptes — Madame D'ORIA Valérie

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2019

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500 000)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 399 566	2 029 585
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	276 688	369 981
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 226 254	2 949 566
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	265 603	66 041
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	18 770	3 194
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 020 893	1 632 917
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 385 825	1 249 044
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	187 260	199 021
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	974 283	311 739
	TOTAL (IV)	EC	4 852 634	3 461 956
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 078 887	6 411 522
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	Ecart de réévaluation libre	ID		
	Réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 653 242	3 416 768
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Dossier N° 001072 en Euros — Attestation de présentation des comptes — Madame D'ORIA Valérie

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			4 715
	Production vendue – biens*	FD		FE		FF			
	Production vendue – services*	FG	11 224 144	FH		FI	11 224 144		10 899 600
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	11 224 144	FK		FL	11 224 144		10 904 315
	Production stockée*					FM	538 327		80 514
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	72 127		44 858
	Autres produits (1) (11)					FQ	10		7
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	11 834 607		11 029 695
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT	4 681		4 919
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 262 995		2 153 040
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	6 245 765		5 610 227
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	146 909		163 568
	Salaires et traitements*					FY	1 726 101		1 562 317
	Charges sociales (10)					FZ	1 035 336		949 238
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	104 035		68 575
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	2		100
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	11 525 824		10 511 984
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	308 783		517 710
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH	81 117		38 353
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI	8 098		14 857
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	10 407		601
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 135		5 318
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	18 542		5 918
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(18 542)		(5 918)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	363 260		535 287

Cogid Group

Dossier N° 001072 en Euros

Attestation de présentation des comptes

Madame D'ORIA Valérie

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		6 795
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	15 582	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	15 582	6 795
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	535	9 751
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 285	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 820	9 751
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	12 762	(2 956)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	99 334	162 350
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 931 305	11 074 842
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 654 618	10 704 861
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	276 688	369 981
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		6 795
	(3) Dont - Crédit bail mobilier *	HP	31 330	23 881
	(3) Dont - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	72 127	44 858
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ____ obligatoires A9 ____			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
AMENDES	535	
VCEAC	2 285	
PCEA		15 582

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2019

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		D8		D9		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	16 298	KE		KF	1 715	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI		
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL		
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
CORPORELLES – Constructions	Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]	KP	221 956	KQ		KR		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	55 268	KT		KU	7 476	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *	KV		KW		KX		
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *	KY	333 053	KZ		LA	193 492	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	112 855	LC		LD	14 127	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	LE	8 251	LF		LG	3 000	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ		
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
CORPORELLES	TOTAL III	LN	731 383	LO		LP	218 095	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
FINANCIÈRES	Autres participations	8U	25 000	8V		8W		
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S		
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	28 026	1U		1V	5 260	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	53 026	LR		LS	5 260	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	800 707	ØH		ØJ	225 070	

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CØ		DØ			D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV		LW	18 013		1X	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY			LZ	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB			MC	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME			MF	
CORPORELLES – Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	221 956		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	62 745		ML	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN			MO	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	68 362	MQ	458 182		MR	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	126 982		MU	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	11 251		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA			NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE			NF	
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG	68 362	NH	881 115		NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7			ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX		ØY	25 000		ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C			2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	33 286		2G	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ		NK	58 286		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	68 362	ØL	957 415		ØM	

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 001072 en Euros — Attestation de présentation des comptes — Madame D'ORIA Valérie

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

6 AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	11 189	PF	2 506	PG	0	PH	13 695
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	119 036	PW	17 660	PX		PY	136 696
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	52 628	QA	2 406	QB		QC	55 034
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	170 189	QI	69 939	QJ	66 078	QK	174 050
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	99 210	QM	10 455	QN	0	QO	109 665
	Emballages récupérables et divers	QP	1 965	QR	1 070	QS		QT	3 035
TOTAL III		QU	443 029	QV	101 530	QW	66 078	QX	478 481
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	454 218	ØP	104 036	ØQ	66 078	ØR	492 176

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2019

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	601	6Y	10 407	6Z		7A	11 007
	TOTAL III	7B	601	TY	10 407	TZ		UA	11 007
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	601	UB	10 407	UC		UD	11 007
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises - financières			UG	10 407	UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. | 10 |

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE 31/03/2019

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
PROVISION SUR VMP	601	10 407		11 008

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2019

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	5 480	UR	5 480	US	
	Autres immobilisations financières	UT	27 806	UV	(0)	UW	27 806
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	5 529 767		5 529 767		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	11 816		11 816		
	Etat et autres collectivités publiques : Impôts sur les bénéfices	VM	82 464		82 464		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VB	251 680		251 680		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	16 961		16 961		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	8 078		8 078		
	Charges constatées d'avance	VS	25 084		25 084		
	TOTAUX	VT	5 959 136	VU	5 931 330	VV	27 806
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	12 000				
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	12 240				
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7V				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	738	738		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	264 865	65 473	199 392	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 020 893	2 020 893		
Personnel et comptes rattachés		8C	132 332	132 332		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	160 344	160 344		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 063 516	1 063 516		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	29 633	29 633		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	18 770	18 770		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	187 260	187 260		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	974 283	974 283		
TOTAUX		VY	4 852 634	VZ 4 653 242	199 392	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	244 374	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	11 677
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	44 552	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cegid Group

Dossier N° 001072 en Euros Attestation de présentation des comptes Madame D'ORIA Valérie

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2019

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	5 480	UR	5 480	US	
	Autres immobilisations financières	UT	27 806	UV	(0)	UW	27 806
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	5 529 767		5 529 767		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	11 816		11 816		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	82 464		82 464		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	251 680		251 680		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	16 961		16 961		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	8 078		8 078		
	Charges constatées d'avance	VS	25 084		25 084		
	TOTAUX	VT	5 959 136	VU	5 931 330	VV	27 806
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	12 000				
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	12 240				
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	738	738		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	264 865	65 473	199 392	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 020 893	2 020 893		
Personnel et comptes rattachés		8C	132 332	132 332		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	160 344	160 344		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 063 516	1 063 516		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	29 633	29 633		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	18 770	18 770		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	187 260	187 260		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	974 283	974 283		
TOTAUX		VY	4 852 634	VZ 4 653 242	199 392	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	244 374	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	11 677
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	44 552	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Dossier N° 001072 en Euros. Attestation de présentation des comptes Madame D'ORIA Valérie

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 3 1 0 3 2 0 1 9

I. RÉINTEGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	276 688
Charges non admises en déduction du résulat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) — de l'exploitant ou des associés						WB	
	de son conjoint			moins part déductible *		à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	18 582		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	6 534	XE	25 116
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	1 882	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	2 417
	Amendes et pénalités	WJ	535	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	99 334
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT * — Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	11 008
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	414 563

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	1 774
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV	
	Plus-values nettes à long terme — imposées aux taux de 0 %						WH	
	Plus-values nettes à long terme — imposées aux taux de 19 %						WP	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A				)	XA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2) — Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI	)	XG	58 025
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
						TOTAL II	XH	59 799

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables — bénéfice (I moins II)	XI	354 764	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables — déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	354 764	XO

Cegid Group

Dossier N° 001072 en Euros — Attestation de présentation des comptes — Madame D'ORIA Valérie

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE 31/03/2019

Détail des réintégrations diverses		
DEPRECIATION VMP		10 407
MOINS VALUE LATENTE SUR VMP N-1		601
Total des réintégrations diverses	**WQ**	11 008
Détail des déductions diverses		
CICE		47 018
MOINS VALUE LATENTE SUR VMP N		11 007
Total des déductions diverses	**XG**	58 025

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

10 DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2019

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	42 631

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
EFFORT DE CONSTRUCTION	9K	1 882	9L	1 774
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	1 882	YO	1 774
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

DGFiP N° 2058-C 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : GTO - GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE

Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	369 981	Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	369 981
Prélèvements sur les réserves	ØE		Dividendes	ZE	
			Autres répartitions	ZF	
			Report à nouveau	ZG	
TOTAL I	ØF	369 981	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	369 981

RENSEIGNEMENTS DIVERS

					Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	109 946	YQ	23 881	23 881
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR		
ENGAGEMENTS	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS		
DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	2 618 036	2 071 527
DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	148 227	XQ	2 353 968	1 998 307
DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	404 616	757 042
DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	89 738	49 765
DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV		
DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		ST	779 408	733 586
DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	6 245 765	5 610 227
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	59 213	58 465
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS		9Z	87 697	105 103
IMPÔTS ET TAXES	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	146 909	163 568
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			YY	2 754 700	1 941 738
TVA	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	1 159 428	1 080 638
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*			ØB	1 666 799	
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS		
DIVERS	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%	%
DIVERS	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
DIVERS	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG		
DIVERS	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH		

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

5 ATTESTATIONS SOCIALES ET FISCALES

5.1 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

SMABTP
BÂTIR L'AVENIR AVEC ASSURANCE

P1T181317

121120707080464000017 2

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :

N° assuré : 447741L
N° contrat : 4820000 / 001 326031/109

1.0000000680.-.1363.20211207 1_sg3 -

GRANDS TRAVAUX DE L ORGE
16 AV CONDORCET
91240 ST MICHEL SUR ORGE

Pour tout renseignement contacter :
SMABTP ANTONY
CS 90039
2-6 PLACE DU GENERAL DE GAULLE
92184 ANTONY CEDEX
Tél. : 01.58.01.67.00
Courriel : aurore_teixeira@groupe-sma.fr

ASSURANCE RISQUES TRAVAUX
DES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION
ARTEC
Attestation d'assurance 2022
Valable à compter du 01/01/2022 jusqu'au 31/12/2022

SMABTP certifie que le sociétaire désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'Assurance Risques Travaux des Entreprises de Construction, numéro 4820000/001 326031, souscrit le 01/04/2000, garantissant les activités suivantes :

- **Pose de canalisations à grande distance - réseaux canalisations industrielles**
- **Travaux d'hygiène publique et de techniques analogues**
- **Terrassements**
- **Electricité**
- **Travaux de routes, d'aérodromes et travaux analogues**

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile incombant au sociétaire, du fait de ces activités professionnelles et ce aussi longtemps que sa responsabilité peut être recherchée.

Les montants de garanties par sinistre sont à ce jour :

Nature de garantie	Montants de garantie
- RC Dommages corporels	8 000 000 euros par sinistre
- RC Dommages matériels & immatériels hors incendie	1 000 000 euros par sinistre
- RC Dommages matériels & immatériels par incendie	2 000 000 euros par sinistre
- Tous dommages confondus dus à l'amiante	1 000 000 euros par sinistre et par an
- Dommages par incendie subis par le sociétaire	1 000 000 euros par sinistre
- Tous dommages en cas d'atteinte à l'environnement accidentelle ou non	500 000 euros par sinistre et par an

Tout chantier ne répondant pas aux conditions précitées peut faire l'objet, sur demande spéciale du sociétaire, d'une garantie spécifique, soit par contrat, soit par avenant.

SMABTP
Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le Code des assurances - RCS PARIS 775 684 764
8 rue Louis Armand - CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

www.groupe-sma.fr

SMA

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

SMABTP
BÂTIR L'AVENIR AVEC ASSURANCE

P1T181317

N° assuré : **447741L**
N° contrat : **4820000 / 001 326031/109**
Attestation

La présente attestation ne peut engager SMABTP au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Paris,
le 07/12/2021

Le Directeur Général

SMABTP
Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le Code des assurances - RCS PARIS 775 684 764
8 rue Louis Armand - CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

www.groupe-sma.fr

SMA

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

5.2 ASSURANCE DECENNALE

SMABTP
BÂTIR L'AVENIR AVEC ASSURANCE

P1D081420

121120707070467000003 7

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :

N° assuré : 447741L
N° contrat : 1209000 / 001 328941/100
N° SIREN : 394868277

1.0000000335.-.1341.20211207 1_sg3 -

GRANDS TRAVAUX DE L ORGE
16 AV CONDORCET
91240 ST MICHEL SUR ORGE

Pour tout renseignement contacter :
SMABTP ANTONY
CS 90039
2-6 PLACE DU GENERAL DE GAULLE
92184 ANTONY CEDEX
Tél. : 01.58.01.67.00
Courriel : aurore_teixeira@groupe-sma.fr

Attestation d'assurance

POLICE ASSURANCE CONSTRUCTION

Période de validité : du 01/01/2022 au 31/12/2022

SMABTP ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle POLICE ASSURANCE CONSTRUCTION numéro 447741L1209000 / 001 328941/100.

1 - PERIMETRE DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les activités professionnelles suivantes sont garanties par le présent contrat :

- **Canalisation (VRD privatifs)**
- **Electricité**

2 - GARANTIES D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE ET COMPLEMENTAIRE POUR LES OUVRAGES SOUMIS A L'OBLIGATION D'ASSURANCE

Les garanties objets de la présente attestation s'appliquent :

- aux activités professionnelles suivantes : activités listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I à l'article A 243-1 du code des assurances ;
- aux travaux réalisés en France Métropolitaine et dans les DROM ;
- aux chantiers dont le coût total de construction H.T. tous corps d'état (honoraires compris), déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à la somme de 26 000 000 €.
  Cette somme est illimitée en présence d'un contrat collectif de responsabilité décennale bénéficiant à l'assuré, comportant à son égard une franchise absolue au maximum de :
  - 10 000 000 € par sinistre si l'assuré réalise des travaux incluant la structure ou le gros oeuvre,
  - 6 000 000 € par sinistre si l'assuré réalise des travaux n'incluant pas la structure ou le gros oeuvre,
  - 3 000 000 € par sinistre si l'assuré est concepteur, non réalisateur de travaux.
- aux travaux, produits et procédés de construction suivants :
  - travaux de construction traditionnels, c'est-à-dire ceux réalisés avec des matériaux et des modes de construction éprouvés de longue date,

SMABTP
Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le Code des assurances - RCS PARIS 775 684 764
8 rue Louis Armand - CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

www.groupe-sma.fr

SMA

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

P1D081420

SMABTP
BÂTIR L'AVENIR AVEC ASSURANCE

N° assuré : **447741L**
N° contrat : **1209000 / 001 328941/100**
N° SIREN : **394868277**
Attestation

- travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P(1)(3), ou à des recommandations professionnelles du programme RAGE 2012 non mises en observation par la C2P(2)(3),
- travaux de construction conformes au CCTG et ses fascicules ou à un référentiel spécifique à la technique utilisée publiée par un organisme reconnu par la profession, dans le cadre de marchés de travaux publics,
- procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :
  - d'un Agrément Technique Européen (ATE) en cours de validité ou d'une Evaluation Technique Européenne (ETE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P(3),
  - d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEx) avec avis favorable,
  - d'un Pass'innovation "vert" en cours de validité.

(1) Les règles professionnelles acceptées par la C2P (Commission Prévention Produits mis en oeuvre par l'Agence Qualité Construction AQC) sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle de la C2P
(2) Les recommandations professionnelles RAGE 2012 ("Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012") sont consultables sur le site internet du programme RAGE : www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr
(3) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC www.qualiteconstruction.com

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.

-----Tableau de la garantie d'assurance de responsabilité décennale obligatoire en page suivante-----

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

P1D081420

SMABTP
BÂTIR L'AVENIR AVEC ASSURANCE

N° assuré : 447741L
N° contrat : 1209000 / 001 328941/100
N° SIREN : 394868277
Attestation

2.1 - ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 du code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243-1-1 du même code. La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.	**En Habitation :** Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.
	Hors habitation : Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R. 243-3 du code des assurances.
	En présence d'un CCRD : Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.
Durée et maintien de la garantie	
La garantie s'applique pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.	

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

2.2 - GARANTIE DE RESPONSABILITE DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DECENNALE

Le contrat garantit la responsabilité de l'assuré qui intervient en qualité de sous-traitant, en cas de dommages de nature décennale dans les conditions et limites posées par les articles 1792 et 1792-2 du code civil, sur des ouvrages soumis à l'obligation d'assurance de responsabilité décennale. Cette garantie est accordée pour une durée ferme de dix ans à compter de la réception visée à l'article 1792-4-2 du code civil.

La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.

Le montant des garanties accordées couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage, sans pouvoir excéder en cas de CCRD :

- 10 000 000 € par sinistre si l'assuré réalise des travaux incluant la structure ou le gros oeuvre,
- 6 000 000 € par sinistre si l'assuré réalise des travaux n'incluant pas la structure ou le gros oeuvre.

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

P1D081420

SMABTP
BÂTIR L'AVENIR AVEC ASSURANCE

N° assuré : **447741L**
N° contrat : **1209000 / 001 328941/100**
N° SIREN : **394868277**
Attestation

2.3 - GARANTIE DE BON FONCTIONNEMENT

Le contrat garantit la responsabilité de l'assuré en cas de dommages matériels affectant les éléments d'équipements relevant de la garantie de bon fonctionnement visée à l'article 1792-3 du code civil.

Cette garantie est accordée pour une durée de deux ans à compter de la réception et pour un montant de 458 000 euros par sinistre.

La présente attestation ne peut pas engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Paris,
le 07/12/2021

Le Directeur Général

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

5.3 ASSURANCE AMIANTE

SMABTP
BÂTIR L'AVENIR AVEC ASSURANCE

Notre référence à rappeler
dans toute correspondance :
N° sociétaire : 447741L
N° contrat : 4820 000/001 326031
N° SIREN : 394868277

Site de gestion :
SMABTP ANTONY
2-6 PLACE DU GENERAL DE GAULLE
CS 90039
92184 ANTONY CEDEX
Tél : 01.58.01.67.00

GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE
16 AVENUE CONDORCET
91240 SAINT MICHEL SUR ORGE

ASSURANCE RIQUES TRAVAUX DES ENTREPRISES DE CONTRUCTION
ARTEC

ATTESTATION D'ASSURANCE

"Activités de retrait de matériaux contenant de l'amiante"
valable du 01 /01/2022 jusqu'au 31/12/2022

La SMABTP certifie que le Sociétaire désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance Risque Travaux des Entreprises de Construction n° **447741L 4820 000/001 326031** garantissant, à ce jour, l'activité de :

- **Retrait de matériaux contenant de l'amiante pour le secteur d'activité suivant :**
  - **Ouvrages extérieurs de bâtiments**
  - **Génie civil et terrains amiantifères**

Ce contrat couvre la responsabilité encourue vis-à-vis des tiers par le Sociétaire du fait de cette activité que ce soit en cours ou après exécution de ses travaux.

En complément des exclusions figurant aux conditions générales du contrat, ne sont pas garantis les dommages :
- engageant la responsabilité du sociétaire sur le fondement des articles 1792 et suivants du code civil,
- résultant de travaux d'encapsulage de matériaux contenant de l'amiante,
- résultant de tout ou partie de travaux de retrait d'amiante confiés à un sous-traitant,
- résultant de toute mission limitée à la mesure de niveau d'empoussièrement de l'atmosphère,
- résultant du non-respect des modalités d'intervention et d'exécution des travaux édictées par les textes réglementaires.

Les garanties du contrat ne s'appliquent qu'aux seuls travaux exécutés en France métropolitaine.

.../...

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

SMABTP
BÂTIR L'AVENIR AVEC ASSURANCE

N° sociétaire : 447741L
N° contrat : 4820 000/001 326031
N° SIREN : 394868277
ATTESTATION 2022

Natures et montants des garanties

Les garanties s'exercent à concurrence des montants suivants :

Nature de la garantie	Montants des garanties
I - dommages corporels autres que ceux visés au III ci-dessous.	8 000 000 € par sinistre
II - dommages matériels et immatériels autres que ceux visés au III ci-dessous	500 000 € par sinistre
III - Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels) d'atteinte à l'environnement accidentelle	500 000 € par sinistre et par an

La présente attestation ne peut engager La SMABTP au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à ANTONY, le **10/01/2022** Le Directeur général

SMABTP
Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics,
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables,
Entreprise régie par le code des assurances RCS PARIS 775 684 764
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15
www.groupe-sma.fr

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

5.4 ATTESTATIONS SUR L'HONNEUR

Attestation sur l'honneur

(en application des articles 43 et 44 du code des marchés publics)

Je soussigné, **Jean-Louis RAT**
Agissant en qualité de **Président**
Pour le compte de la société **GTO Grands Travaux de l'Orge**
sise **16 avenue Condorcet 91240 Saint Michel sur Orge**
N° RCS : **B394868277**

déclare sur l'honneur :

a) ***Condamnation définitive :***
- ne pas faire l'objet d'une interdiction de concourir, en application des articles 43 et 44 du code des marchés publics et des articles 8 et 38 de l'ordonnance n°2005-649 du 06 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics
- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;
- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal,
- ne pas être déclaré en état de faillite personnelle ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger.

b) ***Lutte contre le travail illégal :***
- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1 , L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;
- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;

c) ***Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés :*** pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

d) ***Liquidation judiciaire :*** ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) ***Redressement judiciaire :*** ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre ;

f) ***Situation fiscale et sociale :*** avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

g) ***Marchés de défense et de sécurité :***
- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;
- avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat ;

h) ***Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes*** **:**
- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail ;
- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu de lancement de la consultation, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission ;

Fait à Saint Michel sur Orge, le

Jean Louis RAT

Signature numérique de Jean Louis RAT
Date : 2022.01.10 14:27:22 +01'00'

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

ATTESTATION SUR L'HONNEUR
Article 45 du Code des Marchés Publics

Je soussigné, Monsieur **Jean-Louis RAT**, agissant en qualité de Président de la SAS **GTO GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE**, dont le siège social est à Saint Michel sur Orge Cedex (91241), 16 avenue Condorcet – BP 10020, inscrite au registre du commerce d'Evry sous le n° B394868277, au SIRET n° 394 868 277 00028, code APE 4221Z,

Certifie sur l'honneur :

- Ne pas faire l'objet d'une interdiction de concourir aux marchés publics, ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France
- Que je n'ai pas fait ou que toute personne ayant agi sous mon couvert, présente dans mon établissement, n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin N°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125.-1 et L125-3 du code du travail ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France
- Avoir satisfait à l'ensemble de mes obligations fiscales et sociales telles qu'elles résultent du code des marchés publics ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France
- J'atteste que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L143-3 et L620-3 du code du travail ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France
- Avoir respecté l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés : pour les personnes assujetties à l'obligation définie à l'article 323-1 du code du travail, avoir souscrit la déclaration visée à l'article L 323-8-5 du code du travail et/ou, si elles en sont redevables, versé la contribution visée à l'article 323-8-2 de ce code.

En cas de redressement judiciaire, je fournis la copie du jugement prononcé

Fait à : Saint Michel sur Orge

Jean Louis RAT

Signature numérique de Jean Louis RAT
Date : 2022.01.10 14:26:16 +01'00'

16 avenue Condorcet – BP 10020 – 91241 SAINT MICHEL SUR ORGE CEDEX
Tél. : 01.69.25.10.10 – Fax : 01.69.25.49.39 – E-mail : gto@gto-tp.fr
SAS au capital de 500 000 € - RCS : Evry B394868277 – SIRET : 394 868 277 00028 – Code APE : 4221Z

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

5.5 KBIS

Greffe du Tribunal de Commerce d'Evry
1 RUE DE LA PATINOIRE
91011 EVRY CEDEX

N° de gestion 1994B00941

Code de vérification : cueyYbKcsm
https://www.infogreffe.fr/controle

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 9 janvier 2022

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	394 868 277 R.C.S. Evry
Date d'immatriculation	02/05/1994
Dénomination ou raison sociale	**GTO GRANDS TRAVAUX DE L ORGE**
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Capital social	500 000,00 Euros
Adresse du siège	16 Rue Condorcet 91240 Saint-Michel-sur-Orge
Durée de la personne morale	Jusqu'au 02/05/2093
Date de clôture de l'exercice social	31 mars

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Nom, prénoms	RAT Jean-Louis
Date et lieu de naissance	Le 19/03/1954 à Paris 14e Arrondissement (75)
Nationalité	Française
Domicile personnel	29 Rue d'Amérique 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

Directeur général

Nom, prénoms	CHAMPION Valérie Jacqueline Andrée
Nom d'usage	D'ORIA
Date et lieu de naissance	Le 17/06/1970 à Évreux (27)
Nationalité	Française
Domicile personnel	8 Rue Malsherbes 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination	AUD.AS.CO
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Adresse	2 Avenue Marceau 75008 Paris 8e Arrondissement
Immatriculation au RCS, numéro	384 166 955 RCS Paris

Commissaire aux comptes suppléant

Dénomination	A.R.G - AUDIT ET REVISION DU GENEVOIS
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Adresse	13 B Rue des Voirons Ville-la-Grand 74100 Ville-la-Grand
Immatriculation au RCS, numéro	450 912 613 RCS Thonon-les-Bains

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	16 Rue Condorcet 91240 Saint-Michel-sur-Orge
Nom commercial	GTO
Activité(s) exercée(s)	Voirie réseaux divers assainissement eau gaz électricité haute et basse tension réseaux de transport de tous types de fluides éclairage public téléphone génie civil maçonnerie création et Entretion d espaces verts location de matériels de travaux publics négoce de matériaux terrassement démolition et activités connexes
Date de commencement d'activité	02/05/1994

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Greffe du Tribunal de Commerce d'Evry
1 RUE DE LA PATINOIRE
91011 EVRY CEDEX

N° de gestion 1994B00941

Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

Le Greffier

FIN DE L'EXTRAIT

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

5.6 ATTESTATION DE CONGES PAYES CNETP

CAISSE NATIONALE DES ENTREPRENEURS DE TRAVAUX PUBLICS

ATE0902
Nos Réf. : 293304/51117/884

CERTIFICAT ATTESTANT LE RESPECT DES OBLIGATIONS RELATIVES AUX CONGES PAYES ET AU CHOMAGE-INTEMPERIES

(Article L.2141-2 du code de la commande publique,
Arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique)

Identification de l'entreprise

Dénomination sociale :	GRANDS TRAVAUX DE L'ORGE
Adresse ou siège social :	16 AVENUE CONDORCET 91240 ST MICHEL SUR ORGE
SIREN :	394868277
Numéro d'adhérent :	32984E

Je soussigné, Ludovic BENEZIT, Directeur Général de la CNETP, dont l'entreprise relève pour les cotisations obligatoires relatives aux congés payés et au chômage-intempéries, atteste, conformément à l'article L.2141-2 du code de la commande publique, que l'entreprise est en situation régulière vis-à-vis de la caisse à la date de délivrance de ce document :

- en ce qui concerne les déclarations exigibles servant à l'assiette des cotisations de congés payés et des cotisations de chômage-intempéries,
- en ce qui concerne le paiement desdites cotisations exigibles.

A Paris, le 06 janvier 2022

LE DIRECTEUR GENERAL

Ludovic BENEZIT

Le présent certificat ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles il a été établi.

Association loi du 1er juillet 1901, agréée par l'État. Arrêté ministériel du 6 avril 1937 - SIREN 785 434 697 - Code APE 94.11Z
31 rue Le Peletier - 75453 PARIS CEDEX 09 - Internet : www.cnetp.fr - Télécopie 01 70 38 08 00

(Membre du réseau Congés Intempéries BTP)

5.7 ATTESTATION URSSAF

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Urssaf
Au service de notre protection sociale

URSSAF ILE DE FRANCE
93518 Montreuil Cedex

A MONTREUIL, le 10/11/2021

POUR NOUS CONTACTER

Courriel: depuis votre espace urssaf.fr
Tel.: 3957

RÉFÉRENCES

N°SIREN 394868277

Page 1/2

SAS GRANDS TRAVAUX DE
L ORGE GTO
16 AV CONDORCET
91240 ST MICHEL SUR ORGE

OBJET : Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

M1O3JPEAC75LN4W

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,
Le Directeur

Didier MALRIC

NAT / UR-117 / Attestation vigilance - URSSAF / 36 / octobre 2021

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
039_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

Urssaf
Au service de notre protection sociale

ATTESTATION DE FOURNITURE DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET DE PAIEMENT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale

CODE DE SÉCURITÉ

M1O3JPEAC75LN4W

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

SAS GRANDS TRAVAUX DE
L ORGE GTO
16 AV CONDORCET
91240 ST MICHEL SUR ORGE

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif de 45 salariés,
- pour une masse salariale de 153196 euros,
- au titre du mois de septembre 2021,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
16 AV CONDORCET	91240 ST MICHEL SUR ORGE	39486827700028

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** à la date du 30/09/2021.

Fait à : MONTREUIL
le : 10/11/2021

Le Directeur
ou son délégataire

Didier MALRIC

** Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.*
*** Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.*

5.8 ATTESTATION PROBTP

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

PRO BTP

01 E 00 COT041 06012022 11334632.12 N 001

Contact
www.probtp.com
PRO BTP ILE DE FRANCE CENTRE
CS 11136
75545 PARIS CEDEX 11
Accueil au 01 40 31 38 40

GRANDS TRAVAUX DE L ORGE

16 AVENUE CONDORCET
BP 10020
91240 ST MICHEL SUR ORGE

Pour faciliter le traitement numérique du dossier,
merci de ne pas agrafer les documents.

Paris, le 6 Janvier 2022

Siret : **39486827.7-0002.8**
(À rappeler dans tous nos échanges)

Objet : Attestation de cotisations

ATTESTATION

Je, soussigné, atteste que l'entreprise :

- **Raison sociale :** GRANDS TRAVAUX DE L ORGE
- **Adresse :**
  16 AVENUE CONDORCET
  91240 ST MICHEL SUR ORGE
- **Numéro de Siret :** 39486827.7-0002.8

a souscrit :
- un contrat retraite à **ALPROagirc-arrco**
- un contrat prévoyance auprès **de BTP-PRÉVOYANCE**

et qu'en tenant compte des éléments connus à cette date, elle est à jour des cotisations exigibles au **31.12.2021**.

Fait pour valoir et servir ce que de droit.

Paris, le 6 Janvier 2022

Sandra LEMENAGER
Directeur régional

06.01.2022 / 00999

GED
COU

REÇU EN PREFECTURE
le 16/02/2022
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-259102457-20220209-D2022_2-AU

5.9 ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

Numéro de délivrance : 11405419

La société désignée ci-dessous :

DENOMINATION DE LA SOCIETE :
SARL G T O GRANDS TRAVAUX DE L ORGE

ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT :
16 AVENUE CONDORCET
91240 ST MICHEL SUR ORGE

N° SIREN : 394868277

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
- Paiement de la TVA[1]
- Paiement de l'impôt sur les sociétés[1]

Date de délivrance : le 06/01/2022

Service gestionnaire :
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES ETAMPES
EQUIPE IFU
2 RUE SALVADOR ALLENDE
91156 ETAMPES CEDEX
UNIQUEMENT SUR RDV
Tél. : 01 69 92 65 00
SIE.ETAMPES@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

[1] Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge.

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

page 1/1